

Rapport financier

Exercice terminé le 31 décembre 2024

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Pascal Brulotte, suis responsable de la préparation du Rapport financier de Cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 et atteste de sa véracité.

[Originale signée]

Signature _____ Date 6 mai 2025

Table des matières

États financiers audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État des résultats	4
État de la situation financière	5
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers	8
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	30
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	31
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	32
Charges par objets	33
Excédent (déficit) accumulé	34
Avantages sociaux futurs	38

Renseignements financiers non audités

Analyse des revenus	46
Analyse des charges	58

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la
MUNICIPALITÉ DES CANTONS UNIS DE STONEHAM-ET-TEWKESBURY

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Municipalité des Cantons Unis de Stoneham-et-Tewkesbury (la Municipalité), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024 et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section "Fondement de l'opinion avec réserve" de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

La Municipalité n'a pas mis en application, au 1^{er} janvier 2023, le chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations » du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, ce qui constitue une dérogation aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. De ce fait, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et adéquats afin de déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires en ce qui concerne les montants à comptabiliser comme passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations ou à d'autres postes des états financiers, ainsi qu'aux informations fournies sur les obligations pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024. La Municipalité a cependant débuté le processus de l'application de cette norme lors de l'exercice terminé le 31 décembre 2024 en octroyant un contrat d'évaluation des contaminants. Nous avons également exprimé une opinion sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2023, en raison des incidences de cette dérogation aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Nous attirons l'attention sur le fait que la Municipalité inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Municipalité à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Municipalité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Municipalité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Municipalité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Municipalité à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Municipalité à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[Original signé par]

MALLETTE S.E.N.C.R.L.

Société de comptables professionnels agréés

Saint-Raymond, le 6 mai 2025

CPA auditrice, permis de comptabilité publique A137188

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalisations	
		2024	2024	2023
Revenus				
Taxes	1	15 026 665	15 113 233	14 055 881
Compensations tenant lieu de taxes	2	190 897	193 802	191 601
Quotes-parts	3			
Transferts	4	986 685	2 029 910	1 083 256
Services rendus	5	1 393 155	1 571 954	1 306 027
Imposition de droits	6	1 490 000	1 930 791	1 683 823
Amendes et pénalités	7	99 270	105 933	147 134
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	352 823	537 999	399 021
Autres revenus	10	24 242	297 454	2 307 205
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	19 563 737	21 781 076	21 173 948
Charges				
Administration générale	14	2 102 226	2 312 352	1 910 460
Sécurité publique	15	3 133 140	3 680 300	3 640 666
Transport	16	4 169 345	5 767 037	5 310 398
Hygiène du milieu	17	3 450 981	3 958 291	3 746 089
Santé et bien-être	18	2 535	3 580	(1 454)
Aménagement, urbanisme et développement	19	1 220 400	1 108 282	1 044 272
Loisirs et culture	20	2 696 603	3 057 780	2 791 425
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	897 191	819 732	755 546
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	17 672 421	20 707 354	19 197 402
Excédent (déficit) lié aux activités	25	1 891 316	1 073 722	1 976 546
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		51 127 418	49 150 872
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27			
Solde redressé	28		51 127 418	49 150 872
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice				
	29		52 201 140	51 127 418

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	11 436 742	7 699 676
Débiteurs (note 5)	2	9 502 503	8 741 490
Prêts (note 6)	3	1 269 787	1 111 815
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	22 209 032	17 552 981
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	2 912 000	2 433 194
Revenus reportés (note 11)	12	6 434 453	6 116 410
Dette à long terme (note 12)	13	26 192 229	24 094 031
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	353 700	338 000
Autres passifs (note 14)	15		
	16	35 892 382	32 981 635
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(13 683 350)	(15 428 654)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	65 360 428	66 010 243
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	395 000	395 000
Stocks de fournitures	20	117 153	133 768
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	11 909	17 061
	23	65 884 490	66 556 072
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	52 201 140	51 127 418
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	52 201 140	51 127 418
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	52 201 140	51 127 418
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalisations	
		2024	2024	2023
Excédent (déficit) lié aux activités	1	1 891 316	1 073 722	1 976 546
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (	)(	3 244 076)(	3 590 544)
Produit de cession	3		14 878	4 529
Amortissement	4		3 892 877	3 725 283
(Gain) perte sur cession	5		(13 864)	(4 529)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8		649 815	134 739
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		16 615	(3 624)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		5 152	(3 588)
	13		21 767	(7 212)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	1 891 316	1 745 304	2 104 073
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(15 428 654)	(17 532 727)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(15 428 654)	(17 532 727)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(13 683 350)	(15 428 654)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	1 073 722	1 976 546
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	3 892 877	3 725 283
Autres			
▪ Gain sur cession	3.1	(13 864)	(4 529)
	4	4 952 735	5 697 300
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(761 013)	480 206
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	478 806	(377 515)
Revenus reportés	8	318 043	745 781
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	15 700	31 300
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11	16 615	(3 624)
Autres actifs non financiers	12	5 152	(3 588)
	13	5 026 038	6 569 860
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14 (	3 244 076) (	3 590 544)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	14 879	4 529
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16 (	)	)
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(3 229 197)	(3 586 015)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19 (	821 893) (	728 579)
Remboursement ou cession	20	663 920	
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21 (	)	)
Cession	22		
	23	(157 973)	(728 579)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	4 438 000	3 148 000
Remboursement de la dette à long terme	25 (	2 315 800) (	2 411 800)
Variation nette des emprunts temporaires	26		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(24 002)	(2)
Autres			
▪	28.1		
	29	2 098 198	736 198
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	30	3 737 066	2 991 464
Solde déjà établi	31	7 699 676	4 708 212
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	32		
Solde redressé	33	7 699 676	4 708 212
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	11 436 742	7 699 676

Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

1. Statut de l'organisme municipal

La Municipalité des Cantons Unis de Stoneham-et-Tewkesbury est un organisme municipal constitué et régi en vertu du Code municipal de la province de Québec.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont dressés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale au Québec publié par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

N/A

a) Périmètre comptable

Aucun organisme

b) Partenariats

Aucun organisme

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions est effectuée selon la comptabilité d'exercice.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses, la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente, la durée d'utilité des immobilisations, les provisions à l'égard des salaires et avantages sociaux, le passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, les contestations d'évaluation, les réclamations en justice, les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et les obligations au titre des avantages sociaux futurs.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

C) Actifs financiers**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Municipalité sont composés de l'encaisse, des dépôts en circulation, du découvert bancaire, des chèques en circulation et des placements temporaires qui peuvent être convertis en tout temps en trésorerie.

Prêts

Les prêts comptabilisés au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats.

D) Passifs**Revenus reportés**

Les montants perçus à l'égard du Fonds - réfection et entretien de certaines voies publiques et du Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par le fonds.

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de l'emprunt. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais reportés à l'état de la situation financière.

E) Actifs non financiers**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement des immobilisations est calculé en fonction de leur durée de vie utile, selon les méthodes, les durées et taux suivants :

Infrastructures	15 à 40 ans (linéaire)
Bâtiments	30 et 40 ans (linéaire)
Véhicules	30 % (dégressif)
Ameublement et équipement de bureau	20 % (dégressif)
Machinerie, outillage et équipement divers	30 % (dégressif)
Équipement informatique	3 et 5 ans (linéaire)

Les immobilisations en cours de développement ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

La Municipalité capitalise les frais financiers relatifs aux immobilisations en cours de développement jusqu'à la date d'achèvement des travaux de construction ou d'amélioration.

Les immobilisations reçues sous forme d'apport sont comptabilisées selon une estimation de la juste valeur de l'immobilisation acquise, avec contrepartie aux revenus de l'exercice.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût étant déterminé selon la méthode du coût distinct.

Les propriétés destinées à la revente au cours de l'exercice subséquent sont présentées dans les actifs financiers.

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures comprennent les matériaux, les pièces de rechange, les abrasifs, les produits pétroliers et les fournitures achetées en vue de rendre des services. Les stocks sont comptabilisés au coût, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. Les stocks désuets sont radiés des livres.

Autres actifs non financiers

Les autres actifs non financiers représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice financier pour des services dont la Municipalité bénéficiera au cours des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la Municipalité bénéficiera des services acquis.

F) Revenus

Revenus de transfert

Les revenus de transfert sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, dans la mesure où ils ont été autorisés, les critères d'admissibilité ont été satisfaits et une estimation raisonnable des montants est possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif dans un poste de revenus reportés qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Revenus autres que les revenus de transfert

Les revenus de taxes sont constatés lors du dépôt des rôles de perception initial et spéciaux à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles;

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement;

Les taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats d'évaluateur;

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits;

Les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance;

Les revenus d'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisés en fonction des quantités traitées par les exploitants des carrières et des sablières;

Les amendes et pénalités sont constatées au moment où l'assigné plaide coupable, au moment où le délai pour contester l'assignation expire ou au moment où un jugement est rendu par un arbitre ou un tribunal;

Le revenu de cession d'actifs immobilisés est comptabilisé comme revenu à la date de l'acte de transfert;

Les produits de placement sont comptabilisés en fonction du temps écoulé ou au moment où ils sont acquis au titulaire;

Les dons sont constatés à leur juste valeur dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal;

Les autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients ou lorsque les services sont rendus.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la Municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment :

- Les avantages complémentaires de retraite, comme la couverture des soins de santé et l'assurance vie offertes aux retraités;
- Les congés de maladie accumulés par les employés.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (la Loi).

Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif, s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante :

- À partir des hypothèses les plus probables de la Municipalité en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2024 selon la méthode suivante : valeur marchande

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

- Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement commence dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte;
- Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir;
- L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés peut faire l'objet en contrepartie d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir correspondent à des charges, à l'exception de l'amortissement, comptabilisées dans l'exercice ou antérieurement qui font l'objet de taxation différée.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles la Municipalité a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

Elles sont créées aux fins suivantes à la suite d'un choix exercé par la Municipalité et amorties selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Financement à long terme des activités de fonctionnement :
 - Pour la dette à long terme en question : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette;
- Éléments présentés à l'encontre des DCTP :
 - Pour le financement des activités de fonctionnement: au fur et à mesure de l'amortissement des frais reportés liés à la dette long terme.

I) Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Municipalité évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'elle évalue au coût.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats.

Frais de financement

Les frais de financement relatifs aux instruments financiers qui sont évalués au coût ou au coût après amortissement après leur comptabilisation initiale sont capitalisés à l'encontre de l'instrument financier auquel ils se rapportent. Ils sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée du financement obtenu.

J) Autres éléments

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

Contestation de la « Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal »

Depuis la sanction de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (L.Q.2014, chapitre 15) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

Dans un jugement rendu le 9 juillet 2020, la Cour supérieure du Québec a déclaré inconstitutionnelles les dispositions relatives à la suspension de l'indexation des rentes des retraités prévues par cette loi. La Cour a cependant déclaré constitutionnelles les dispositions de la même loi visant les participants actifs. Le gouvernement et certaines municipalités ont interjeté appel de la portion du jugement touchant les retraités. Des associations d'employés ont également interjeté appel de la portion du jugement affectant les participants actifs, faisant en sorte que l'ensemble du jugement de première instance est contesté par l'une ou l'autre des parties. L'exécution du jugement est donc suspendue jusqu'à ce que la Cour d'appel du Québec rende sa décision.

Dans un jugement rendu le 10 mai 2023, la Cour d'appel du Québec a rejeté les appels et les appels incidents dans tous les dossiers et, par conséquent, les conclusions du jugement de première instance sont maintenues. Le 11 avril 2024, la Cour suprême du Canada a rejeté toutes les demandes d'appel déposées, ce qui met fin à la première partie du litige.

3. Modification de méthodes comptables

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Mise en application du chapitre SP 3400 « Revenus » du Manuel de CPA Canada

Au cours de l'exercice, la Municipalité a appliqué les exigences du nouveau chapitre SP 3400 « Revenus » du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2023.

Cette norme fournit des indications pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des revenus qui ne sont pas traités par une autre norme comptable. Elle vient également faire la distinction entre les revenus provenant d'opérations avec obligations de prestation (nommées opérations avec contrepartie) et les revenus provenant d'opérations qui ne comprennent pas d'obligations de prestation (nommées opérations sans contrepartie).

Conformément aux dispositions transitoires, cette nouvelle norme a fait l'objet d'une application prospective et n'a eu aucune incidence sur les montants comptabilisés, la présentation ou les informations à fournir aux états financiers.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2024	2023
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	1 374 742	2 868 941
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	10 062 000	4 830 735
Autres éléments			
▪	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	11 436 742	7 699 676
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 (	)(	)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	11 436 742	7 699 676
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	8 783 371	7 699 676
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8		

Note

La trésorerie et les équivalents de trésorerie affectés sont composés des sommes dédiées à des fins particulières accumulées constituant les soldes disponibles de règlements d'emprunt fermés pour 1 286 375 \$, le Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques pour 1 279 851 \$, le fonds de roulement pour 753 031 \$, le Fonds d'élection pour 75 000 \$, le Fonds de parc, terrains de jeux et espaces naturels pour 168 430 \$, le surplus affecté au site d'enfouissement pour 329 137 \$ ainsi que la subvention reportée d'Accès logis pour 4 891 547 \$ pour un total de 8 783 371 \$.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

5. Débiteurs

		2024	2023
Taxes municipales	9	853 760	769 002
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	4 412 596	4 851 187
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	2 266 024	2 109 994
Organismes municipaux	13	204 755	222 780
Autres			
▪ Autres	14.1	1 765 368	788 527
	15	9 502 503	8 741 490
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	3 625 434	3 632 409
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	3 625 434	3 632 409
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21		
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22		
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	3 897 076	3 856 677
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	201 088	247 124
Ministère de la Culture et des Communications	25	42 817	45 333
Autres ministères/organismes	26	271 615	702 053
	27	4 412 596	4 851 187

Note**6. Prêts**

		2024	2023
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪ Prêts installations septiques	30.1	1 269 787	1 111 815
	31	1 269 787	1 111 815
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

7. Placements de portefeuille

		2024	2023
Évalués au coût ou au coût après amortissement			
Placements à titre d'investissement	33		
Autres placements	34		
Évalués à la juste valeur			
Placements à titre d'investissement	35		
Autres placements	36		
	37		
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	38		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	39		

Note**8. Autres actifs financiers**

		2024	2023
Propriétés destinées à la revente (note 16)	40		
Autres			
▪	41.1		
	42		

Note**9. Emprunts temporaires**

La Municipalité dispose d'une facilité de crédit d'un montant autorisé de 950 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel, sans échéance.

10. Crédoeurs et charges à payer

		2024	2023
Fournisseurs	43	1 602 305	1 106 322
Salaires et avantages sociaux	44	634 486	816 836
Dépôts et retenues de garantie	45	463 672	333 739
Provision pour contestations d'évaluation	46		
Autres			
▪ Intérêts courus sur la dette	47.1	211 537	176 297
	48	2 912 000	2 433 194

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

11. Revenus reportés

		2024	2023
Taxes perçues d'avance	49		
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	50		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	51		
Accès entreprise Québec	52		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	53		
Autres			
▪ Autres subventions	54.1	4 929 646	4 711 586
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	55	1 279 851	1 050 218
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	56	168 430	319 893
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	57		
Société québécoise d'assainissement des eaux	58		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59		
Autres contributions des promoteurs	60		
Fonds de redevances réglementaires	61		
Autres			
▪ Subventions reportées	62.1		
▪ Revenus de loisirs	62.2	56 526	34 713
	63	6 434 453	6 116 410

Note**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2024	2023
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,05	5,40	2025	2029	64	26 398 100	24 275 900
Obligations et billets en monnaies étrangères					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66	488	488
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	26 398 588	24 276 388
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(206 359)	(182 357)
					72	26 192 229	24 094 031

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2024
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2025	73		2 228 800			2 228 800
2026	74		2 242 700			2 242 700
2027	75		2 240 800			2 240 800
2028	76		2 220 500			2 220 500
2029	77		2 146 800			2 146 800
2030 et plus	78		15 318 988			15 318 988
	79		26 398 588			26 398 588
Intérêts et frais accessoires	80		(	)	(	)
	81		26 398 588			26 398 588

Note

Les versements de capital prévus au cours des cinq prochains exercices ont été établis à partir des tableaux de remboursement prévu en considérant le refinancement des emprunts aux mêmes conditions.

13. Avantages sociaux futurs

		2024	2023
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	(353 700)	(338 000)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83		
	84	(353 700)	(338 000)
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	293 100	306 100
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86		
Régimes à cotisations déterminées	87		
Autres régimes (REER et autres)	88		
Régimes de retraite des élus municipaux	89	19 599	20 376
	90	312 699	326 476

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

14. Autres passifs

		2024	2023
Assainissement des sites contaminés	91		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92		
Autres			
▪	93.1		
	94		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95		
Passifs engagés	96		
Passifs réglés	97	(	)(
Charge de désactualisation ¹	98		
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100		

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	101	8 603 213	36 312		8 639 525
Eaux usées	102	18 101 233	47 335		18 148 568
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	47 381 441	62 214		47 443 655
Autres					
▪ Autres	104.1	10 891 042	1 712 648		12 603 690
Réseau d'électricité	105				
Bâtiments	106	14 266 130	54 644		14 320 774
Améliorations locatives	107				
Véhicules	108	5 626 154	81 830	101 151	5 606 833
Ameublement et équipement de bureau	109	985 849	109 343		1 095 192
Machinerie, outillage et équipement divers	110	4 474 444	866 068	79 133	5 261 379
Terrains	111	914 364			914 364
Autres	112				
	113	111 243 870	2 970 394	180 284	114 033 980
Immobilisations en cours	114	125 877	273 682		399 559
	115	111 369 747	3 244 076	180 284	114 433 539
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	116	2 229 535	256 606		2 486 141
Eaux usées	117	7 604 281	533 987		8 138 268
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	17 783 768	1 332 948		19 116 716
Autres					
▪ Autres	119.1	4 242 965	364 591		4 607 556
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	5 178 195	430 708		5 608 903
Améliorations locatives	122				
Véhicules	123	4 347 428	402 031	100 647	4 648 812
Ameublement et équipement de bureau	124	884 999	29 663		914 662
Machinerie, outillage et équipement divers	125	3 088 333	542 343	78 623	3 552 053
Autres	126				
	127	45 359 504	3 892 877	179 270	49 073 111
VALEUR COMPTABLE NETTE	128	66 010 243			65 360 428
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	129				
Amortissement cumulé	130	()	()	()	()
Valeur comptable nette	131				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

16. Propriétés destinées à la revente

		2024	2023
Immeubles de la réserve foncière	132	395 000	395 000
Immeubles industriels municipaux	133		
Autres	134		
	135	395 000	395 000
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137	395 000	395 000

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	138.1				
	139				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	140.1				
	141				
VALEUR COMPTABLE NETTE	142				

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2024	2023
Frais payés d'avance			
▪ Frais payés d'avance	143.1	11 909	17 061
Autres			
▪	144.1		
	145	11 909	17 061

Note**19. Obligations contractuelles**

La Municipalité s'est engagée auprès de la SHQ à verser un minimum de 15 % du coût du projet (incluant la cession d'un terrain) pour un futur projet d'habitation ainsi qu'un crédit de taxes foncières pour une durée de 35 ans.

La Municipalité s'est engagée à céder un terrain gratuitement au Centre de services scolaire pour les besoins futurs.

La Municipalité s'est engagée, par une offre d'achat, à acquérir un immeuble en 2025 d'un montant de 975 000 \$ qui sera financé par un emprunt à long terme.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

20. Droits contractuels

Selon une entente de service pour la protection incendie avec la Ville de Lac-Delage, cette dernière s'engage à verser à la Municipalité une contribution établie selon le budget de la protection incendie répartie au prorata de la richesse foncière uniformisée des immeubles imposables de chacune des municipalités en y ajoutant des frais d'administration de 2 %.

Selon une entente avec le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, celui-ci s'engage à payer à la Municipalité une somme de 233 750 \$ par année pour le service de déneigement de certaines rues. Le contrat est valide jusqu'en 2026.

Selon une entente de service avec la Ville de Québec pour le projet des installations septiques, celle-ci s'engage à rembourser les frais de rémunération du directeur de projet qui est prêté par la Municipalité. Cette entente est valide jusqu'au 31 mars 2027.

Dans le cadre du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) 2024-2028, les gouvernements du Québec et du Canada se sont engagés à verser une somme de 2 897 860 \$ à la Municipalité pour des travaux admissibles à laquelle pourrait s'ajouter une bonification de 289 786 \$ conditionnelle au respect de critères écoresponsables. La Municipalité doit également investir 240 149 \$ dans les infrastructures municipales. Les travaux doivent être effectués du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2028. À la date des états financiers, aucune subvention n'a été comptabilisée.

21. Passifs éventuels

N/A

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2024	2023
Emprunts temporaires			
▪	146.1		
	147		
Dettes à long terme			
▪	148.1		
	149		
	150		

N/A

B) Auto-assurance

N/A

C) Poursuites

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Au 31 décembre 2024, la Municipalité fait l'objet de deux poursuites. Une poursuite d'une somme de 1 537 000 \$ en lien avec le règlement de contrôle intérimaire (RCI-2016) et une autre d'un montant de 1 128 000 \$. Cette dernière réclamation serait couverte par l'assurance responsabilité de la Municipalité. À la date du rapport financier, comme il est trop tôt pour déterminer l'issue des dossiers et la responsabilité de la Municipalité, aucune provision n'a été comptabilisée aux livres à cet égard.

D) Autres
N/A

22. Actifs éventuels
N/A

23. Éléments sans effet sur la trésorerie

Activité n'entraînant pas de mouvement de trésorerie et d'équivalents de trésorerie

	2024	2023
Acquisition d'immobilisations corporelles incluse dans les créditeurs et charges à payer	318 876 \$	204 063 \$

24. Redressement aux exercices antérieurs
N/A

25. Données budgétaires

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par l'organisme municipal.

26. Instruments financiers

Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Municipalité est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la Municipalité sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités), aux prêts et aux autres créances à recevoir.

L'exposition maximale de la Municipalité au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir, est réduit, puisque la Municipalité évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La Municipalité ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la Municipalité croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Elle établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

La balance chronologique des débiteurs déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre se détaille comme suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
Non en souffrance	7 717 967 \$	7 129 376 \$
En souffrance :		
Moins de 30 jours	—	—
De 30 à 60 jours	—	—
Plus de 60 jours	—	—
	7 717 967 \$	7 129 376 \$
Moins la provision pour créances douteuses	(—)	(—)
	7 717 967 \$	7 129 376 \$

Prêts

Le solde des prêts, déduction faite de la provision pour moins-values, présenté à l'état de la situation financière correspond à l'exposition maximale au risque de crédit.

La Municipalité estime que les concentrations de risque de crédit relatives aux prêts sont limitées compte tenu qu'il y a un règlement en lien avec ces prêts.

À la date de mise au point définitive des états financiers, une évaluation des prêts est effectuée en considérant, notamment, les tendances historiques des emprunteurs, les conditions actuelles et toute circonstance particulière connue à cette date. La provision pour moins-values est ajustée en conséquence, s'il y a lieu, pour traduire le degré de recouvrabilité et le risque de perte.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Municipalité éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La Municipalité gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La Municipalité établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit.

Pour 2024:

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts temporaires	–	–	–	–	–
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	2 700 463	–	–	–	2 700 463
Intérêts courus à payer	211 537	–	–	–	211 537
Dette à long terme	2 228 800	4 483 500	4 367 300	15 318 988	26 398 588
	5 140 800	4 483 500	4 367 300	15 318 988	29 310 588

Pour 2023:

	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts temporaires	–	–	–	–	–
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	2 256 897	–	–	–	2 256 897
Intérêts courus à payer	176 297	–	–	–	176 297
Dette à long terme	2 152 600	4 211 300	4 154 700	13 757 788	24 276 388
	4 585 794	4 211 300	4 154 700	13 757 788	26 709 582

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Municipalité est exposée à ces risques.

Risque de taux d'intérêt

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Municipalité est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme la Municipalité a l'intention de conserver ses prêts jusqu'à échéance et prévoit rembourser ses emprunts et ses dettes selon l'échéance prévue, elle est peu exposée à ce risque.

La Municipalité est exposée au risque associé aux variations des taux d'intérêt de ses emprunts à taux variables. Ce risque est réduit puisque ces emprunts se renouvellent automatiquement à la fin du mois.

La valeur comptable des instruments financiers portant intérêt se détaille comme suit :

31 décembre 2024						
	Taux d'intérêt fixe		Taux d'intérêt variable			Total
Passifs financiers						
Emprunts temporaires	—		—			—
Dettes à long terme	26 398 588		—			26 398 588
	26 398 588		—			26 398 588

31 décembre 2023						
	Taux d'intérêt fixe		Taux d'intérêt variable			Total
Passifs financiers						
Emprunts temporaires	—		—			—
Dettes à long terme	24 276 388		—			24 276 388
	24 276 388		—			24 276 388

De plus, une variation de 1 % du taux préférentiel n'aurait pas une incidence significative sur les résultats de la situation financière de la Municipalité.

27. Événement subséquent

En février 2025, la Municipalité a procédé à un refinancement d'un montant de 848 500 \$. Cet emprunt portera intérêts au taux de 3,79 % et sera remboursable par annuités de 66 000 \$ en 2026, 68 700 \$ en 2027, 71 500 \$ en 2028, 74 500 \$ en 2029 et 567 800 \$ en 2030.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget 2024		Réalizations 2024		Réalizations 2023
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
Revenus						
Fonctionnement						
Taxes	1	15 026 665	15 113 233		15 113 233	14 055 881
Compensations tenant lieu de taxes	2	190 897	193 802		193 802	191 601
Quotes-parts	3					
Transferts	4	986 685	1 178 500		1 178 500	886 844
Services rendus	5	1 393 155	1 571 954		1 571 954	1 306 027
Imposition de droits	6	1 490 000	1 910 161		1 910 161	1 683 823
Amendes et pénalités	7	99 270	105 933		105 933	147 134
Revenus de placements de portefeuille	8					
Autres revenus d'intérêts	9	352 823	537 999		537 999	399 021
Autres revenus	10	24 242	119 729		119 729	48 153
Effet net des opérations de restructuration	11					
	12	19 563 737	20 731 311		20 731 311	18 718 484
Investissement						
Taxes	13					
Quotes-parts	14					
Transferts	15		851 410		851 410	196 412
Imposition de droits	16		20 630		20 630	
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	17					2 158 049
Autres	18		177 725		177 725	101 003
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19					
Effet net des opérations de restructuration	20					
	21		1 049 765		1 049 765	2 455 464
	22	19 563 737	21 781 076		21 781 076	21 173 948
Charges						
Administration générale	23	2 102 226	2 263 951	48 401	2 312 352	1 910 460
Sécurité publique	24	3 133 140	3 256 284	424 016	3 680 300	3 640 666
Transport	25	4 169 345	3 771 758	1 995 279	5 767 037	5 310 398
Hygiène du milieu	26	3 450 981	2 951 130	1 007 161	3 958 291	3 746 089
Santé et bien-être	27	2 535	3 580		3 580	(1 454)
Aménagement, urbanisme et développement	28	1 220 400	1 086 124	22 158	1 108 282	1 044 272
Loisirs et culture	29	2 696 603	2 661 918	395 862	3 057 780	2 791 425
Réseau d'électricité	30					
Frais de financement	31	897 191	819 732		819 732	755 546
Effet net des opérations de restructuration	32					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33		3 892 877	(3 892 877)		
	34	17 672 421	20 707 354		20 707 354	19 197 402
Excédent (déficit) lié aux activités	35	1 891 316	1 073 722		1 073 722	1 976 546

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024		2023
		Budget	Réalisations	Réalisations
Excédent (déficit) lié aux activités	1	1 891 316	1 073 722	1 976 546
Moins : revenus d'investissement	2 (	)	(1 049 765)	(2 455 464)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	1 891 316	23 957	(478 918)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Amortissement	4		3 892 877	3 725 283
Produit de cession	5		14 878	4 529
(Gain) perte sur cession	6		(13 864)	(4 529)
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8		3 893 891	3 725 283
Propriétés destinées à la revente				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Remboursement ou produit de cession	12	12 200	663 920	
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15	12 200	663 920	
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			
Remboursement de la dette à long terme	17 (	1 936 920)	(2 090 209)	(2 186 002)
	18	(1 936 920)	(2 090 209)	(2 186 002)
Affectations				
Activités d'investissement	19 (	)	(	)
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20		142 385	267 781
Excédent de fonctionnement affecté	21	285 399	498 187	289 791
Réserves financières et fonds réservés	22	(251 995)	(884 551)	25 826
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23		11 050	13 250
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	33 404	(232 929)	596 648
	26	(1 891 316)	2 234 673	2 135 929
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27		2 258 630	1 657 011

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
		Réalisations	Réalisations
Revenus d'investissement	1	1 049 765	2 455 464
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés			
Acquisition d'immobilisations corporelles			
Administration générale	2 (	85 637)(	21 904)
Sécurité publique	3 (	172 126)(	534 732)
Transport	4 (	759 617)(	564 014)
Hygiène du milieu	5 (	1 140 363)(	2 202 902)
Santé et bien-être	6 (	)(	)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	12 000)(	36 497)
Loisirs et culture	8 (	1 074 333)(	230 495)
Réseau d'électricité	9 (	)(	)
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	)(	)
	11 (	3 244 076)(	3 590 544)
Propriétés destinées à la revente			
Acquisition	12 (	)(	)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	13 (	821 893)(	728 579)
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	14	4 219 384	3 148 000
Affectations			
Activités de fonctionnement	15		
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	16	220 862	150 411
Excédent de fonctionnement affecté	17	566 736	144 826
Réserves financières et fonds réservés	18	675 276	153 669
	19	1 462 874	448 906
	20	1 616 289	(722 217)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	2 666 054	1 733 247

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalisations	
		2024	2024	2023
Rémunération				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2	5 934 487	6 114 943	5 161 811
Charges sociales				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4	1 308 491	1 194 588	1 121 870
Biens et services				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7	404 180	410 598	405 132
Autres biens et services	8	8 349 171	7 450 528	7 291 914
Frais de financement				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9	758 891	691 572	605 846
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	120 000	119 411	118 917
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13	18 300	8 749	30 783
Contributions				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14	663 816	664 928	634 637
Transferts	15			
Autres	16			
Autres				
Transferts	17			
Autres	18	111 085	153 297	99 891
Amortissement				
Immobilisations corporelles	19		3 892 877	3 725 283
Actifs incorporels achetés	20			
Autres				
▪ Créances douteuses	21.1	4 000	5 863	1 318
	22	17 672 421	20 707 354	19 197 402

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	4 283 763	3 291 493
Excédent de fonctionnement affecté	2	1 632 000	1 793 810
Réserves financières et fonds réservés	3	2 114 406	1 883 847
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (	)(	)
Financement des investissements en cours	5	(101 061)	(2 745 832)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	44 272 032	46 904 100
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	52 201 140	51 127 418

VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS

Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté

Administration municipale	9	4 283 763	3 291 493
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10		
	11	4 283 763	3 291 493

Excédent de fonctionnement affecté

Administration municipale			
▪ Réseau sanitaire	12.1	158 820	158 820
▪ Enfouissement sanitaire	12.2	329 138	315 019
▪ Aqueduc	12.3	53 136	64 023
▪ Autre	12.4	41 454	49 289
▪ PTI 2025	12.5	453 400	498 100
▪ Véhicule	12.6	35 188	35 188
▪ Budget suivant	12.7	429 500	285 399
▪ OER station d'épuration	12.8		24 772
▪ Chemins privés	12.9	31 364	100 000
▪ Acquisition de terrains	12.10	100 000	100 000
▪ Remboursement d'emprunt en 2024	12.11		163 200
	13	1 632 000	1 793 810
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪	14.1		
	15		
	16	1 632 000	1 793 810

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪	17.1		
	18		
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
▪	19.1		
	20		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	21	753 031	1 220 475
Organismes contrôlés et partenariats	22		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	23	1 286 375	613 372
Organismes contrôlés et partenariats	24		
Montant non réservé			
Administration municipale	25		
Organismes contrôlés et partenariats	26		
Fonds local d'investissement	27		
Fonds local de solidarité	28		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	75 000	50 000
Autres			
▪	30.1		
	31	2 114 406	1 883 847
	32	2 114 406	1 883 847

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables			
Avantages sociaux futurs			
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 (	)(	)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 (	)(	)
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite			
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 (	)(	)
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 (	)(	)
Autres	37 (	)(	)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 (	)(	)
	39 (	)(	)
Assainissement des sites contaminés	40 (	)(	)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	41 (	)(	)
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42 (	)(	)
Autres			
▪	43.1 (	)(	)
	44 (	)(	)
Autres mesures d'allègement fiscal			
Mesures relatives à la TVQ			
Utilisation du fonds général	45 (	)(	)
Utilisation du fonds de roulement	46 (	)(	)
Mesures relatives à la COVID-19			
Utilisation du fonds général	47 (	)(	)
Utilisation du fonds de roulement	48 (	)(	)
Autres			
▪	49.1 (	)(	)
	50 (	)(	)
Financement à long terme des activités de fonctionnement			
Mesure relative à la TVQ	51 (	)(	)
Mesure relative à la COVID-19	52 (	)(	)
Frais d'émission de la dette à long terme	53 (	19 971)(	31 021)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	54 (	)(	)
Autres			
▪	55.1 (	)(	)
	56 (	19 971)(	31 021)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP			
Financement des activités de fonctionnement	57	19 971	31 021
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	58		
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	59		
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	60		
Autres			
▪	61.1		
	62	19 971	31 021
	63 (	)(	)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	64	245 637	111 144
Investissements à financer	65 (	346 698)(	2 856 976)
	66	(101 061)	(2 745 832)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	67	65 360 428	66 010 243
Propriétés destinées à la revente	68	395 000	395 000
Prêts	69	1 269 787	1 111 815
Placements de portefeuille à titre d'investissement	70		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	71		
	72	67 025 215	67 517 058
Ajustements aux éléments d'actif	73		
	74	67 025 215	67 517 058
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	75 (	26 192 229)(	24 094 031)
Frais reportés liés à la dette à long terme	76 (	206 359)(	182 357)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	77	3 625 434	3 632 409
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	78	19 971	31 021
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	79		
	80 (	22 753 183)(	20 612 958)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	81 (	)(	)
	82 (	22 753 183)(	20 612 958)
	83	44 272 032	46 904 100

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	1
Régimes supplémentaires de retraite	2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

La Municipalité offre à l'ensemble de ses employés un régime de retraite contributif à prestations déterminées. En vertu du Régime, les contributions sont versées par les participants et l'employeur. La contribution des participants pour le volet courant correspond à 7,13 % de 2024 à 2026. La contribution de la Municipalité pour le volet courant est de 7,13 % de 2024 à 2026. La contribution de la Municipalité pour la cotisation d'équilibre pour le volet antérieur est de 20 352 \$ à compter d'avril 2024. L'âge normal de la retraite est de 65 ans avec possibilité de retraite anticipée à partir de 55 ans. Les prestations versées aux participants sont fonction du nombre d'années de service et d'un pourcentage de leur salaire (2 %). Si un participant décède avant l'âge de sa retraite, son bénéficiaire a droit à une prestation en un versement unique. S'il décède avant le début du service de la rente et après 55 ans, son bénéficiaire reçoit, à moins d'y renoncer, la rente qu'il aurait reçue selon diverses modalités. La date de la plus récente évaluation actuarielle est le 31 décembre 2022. Cette évaluation actuarielle fait état, pour le volet antérieur, d'un déficit de solvabilité de 781 900 \$ et d'un déficit de capitalisation de 190 900 \$. Des cotisations d'équilibre annuelles pour le volet antérieur de 20 352 \$ sont requises jusqu'en 2034 afin de financer ce déficit de capitalisation. Pour le volet courant, l'évaluation actuarielle fait état d'un déficit de solvabilité de 819 300 \$, mais d'aucun déficit de capitalisation.

		2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3	(338 000)	(306 700)
Charge de l'exercice	4 (	293 100)(	306 100)
Cotisations versées par l'employeur	5	277 400	274 800
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	(353 700)	(338 000)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	9 187 000	8 189 200
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (	9 187 000)(	8 287 200)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9		(98 000)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	(353 700)	(240 000)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	(353 700)	(338 000)
Provision pour moins-value	12 (	)(	)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	(353 700)	(338 000)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14	1	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	9 187 000	8 189 200
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (	9 187 000)(	8 287 200)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (	)(	98 000)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	518 600	465 500
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20	518 600	465 500
Cotisations salariales des employés	21 (	251 700)(	238 200)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 (	)(	)
	23	266 900	227 300
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	21 500	53 300
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres			
▪	29.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	288 400	280 600
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	443 100	403 300
Rendement espéré des actifs	32 (	438 400)(	377 800)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	4 700	25 500
Charge de l'exercice	34	293 100	306 100
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	712 400	672 200
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (	438 400)(	377 800)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	274 000	294 400
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	(181 800)	129 800
Prestations versées au cours de l'exercice	39	243 700	246 200
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	9 187 000	8 189 200
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42		
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44		48 300
DMERCA du nouveau volet	45		
DMERCA de l'ancien volet	46		
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	15	14
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	5,30 %	5,25 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	5,25 %	5,09 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	3,00 %	3,00 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques			
▪	52.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 () ()	
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 () ()	
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 () ()	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 () ()	
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 () ()	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72	
Cotisations salariales des employés	73	() ()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	() ()
	75	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres		
▪	81.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83	
Rendement espéré des actifs	84	() ()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85	
Charge de l'exercice	86	
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	() ()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	
Prestations versées au cours de l'exercice	91	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	% %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	% %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	% %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	% %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	% %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	% %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	
Autres hypothèses économiques		
▪	103.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104		
Description des régimes et autres renseignements			
		2024	2023
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111		
Description des régimes et autres renseignements			
		2024	2023
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114		
Autres régimes	115		
	116		

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2024	2023
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	7	7

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2024	2023
Cotisations des élus au RREM	118	5 761	6 040
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	19 599	20 376
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120		
	121	19 599	20 376

Note

Renseignements financiers non audités

ANALYSE DES REVENUS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TAXES		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	8 948 684	9 041 749	8 594 000
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3	2 360 183	2 377 205	2 185 143
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7			
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10	20 886	20 407	21 855
	11	11 329 753	11 439 361	10 800 998
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	567 997	566 145	468 340
Égout	13	654 848	656 007	647 671
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15	1 402 814	1 393 953	1 139 097
Autres				
▪ Déneigement	16.1	129 476	130 379	127 373
▪ Entretien estival	16.2	31 262	33 663	10 248
▪ Installations septiques	16.3	261 218	235 395	255 689
Centres d'urgence 9-1-1	17	46 330	49 647	45 443
Service de la dette	18	306 302	307 237	270 001
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20	296 665	301 446	291 021
Activités d'investissement	21			
	22	3 696 912	3 673 872	3 254 883
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	3 696 912	3 673 872	3 254 883
	27	15 026 665	15 113 233	14 055 881

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	36 370	37 866	37 143
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30	82 058	82 058	82 058
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	4 252	4 332	4 249
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33	64 190	65 395	64 147
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	186 870	189 651	187 597
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39			
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44	4 027	4 151	4 004
	45	4 027	4 151	4 004
	46	190 897	193 802	191 601

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47		39 161	
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	49			
Autres	50	52 876	50 876	53 273
Sécurité civile	51		98 356	20 000
Autres	52			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	53	34 416	38 558	63 410
Enlèvement de la neige	54			
Autres	55			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	56			
Transport adapté	57			
Transport scolaire	58			
Autres	59			
Transport aérien	60			
Transport par eau	61			
Autres	62			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	63			
Réseau de distribution de l'eau potable	64			
Traitement des eaux usées	65	8 222	8 222	8 641
Réseaux d'égout	66			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	67			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	68			
Tri et conditionnement	69	125 711	140 139	144 155
Autres	70			
Autres	71		15 087	81 910
Cours d'eau	72			
Protection de l'environnement	73			
Autres	74			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	75			
Autres	76			
Sécurité du revenu	77			
Autres	78			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	79			
Rénovation urbaine	80			
Promotion et développement économique	81		1 495	42 300
Autres	82			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	83	14 000	15 200	9 000
Activités culturelles				
Bibliothèques	84	23 700	25 741	24 474
Autres	85	7 500		5 000
Réseau d'électricité				
	86			
	87	266 425	432 835	452 163

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	88			
Sécurité publique				
Police	89			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	90			
Autres	91			
Sécurité civile	92			
Autres	93			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	94			
Enlèvement de la neige	95			
Autres	96			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	97			
Transport adapté	98			
Transport scolaire	99			
Autres	100			
Transport aérien	101			
Transport par eau	102			
Autres	103			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	104			
Réseau de distribution de l'eau potable	105		(30 000)	
Traitement des eaux usées	106			
Réseaux d'égout	107			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	108			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	109			
Tri et conditionnement	110			
Autres	111		752 936	37 500
Autres	112			
Cours d'eau	113			
Protection de l'environnement	114			
Autres	115			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	116			
Autres	117			
Sécurité du revenu	118			
Autres	119			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	120			
Rénovation urbaine	121			
Promotion et développement économique	122			
Autres	123			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	124		128 474	158 912
Activités culturelles				
Bibliothèques	125			
Autres	126			
Réseau d'électricité	127			
	128		851 410	196 412

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	129			
Péréquation	130			
Neutralité	131			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	132			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	133	224 419	249 825	283 819
Fonds de développement des territoires	134			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	135			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	136	495 841	495 840	150 862
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC				
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	137			
Autres	138			
	139	720 260	745 665	434 681
TOTAL DES TRANSFERTS	140	986 685	2 029 910	1 083 256

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffes et application de la loi	141			
Évaluation	142			
Autres	143			
	144			
Sécurité publique				
Police	145			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	146			
Autres	147	167 523	186 418	164 949
Sécurité civile	148			
Autres	149	1 292	3 370	1 938
	150	168 815	189 788	166 887
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	151			
Enlèvement de la neige	152			
Autres	153			
Transport collectif	154			
Autres	155			
	156			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	157			
Réseau de distribution de l'eau potable	158			
Traitement des eaux usées	159			
Réseaux d'égout	160			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	161			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	162			
Tri et conditionnement	163			
Autres	164			
Autres	165			
Cours d'eau	166			
Protection de l'environnement	167	218 668	262 388	132 882
Autres	168			
	169	218 668	262 388	132 882

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES				
MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	170			
Autres	171			
Autres	172			
	173			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	174			
Rénovation urbaine	175			
Promotion et développement économique	176			
Autres	177			
	178			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	179			
Activités culturelles				
Bibliothèques	180			
Autres	181			
	182			
Réseau d'électricité	183			
	184	387 483	452 176	299 769

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffé et application de la loi	185	250	395	47
Évaluation	186	17 900	20 273	16 618
Autres	187			
	188	18 150	20 668	16 665
Sécurité publique				
Police	189			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	190			
Autres	191	12 424	53 495	35 810
Sécurité civile	192			
Autres	193			
	194	12 424	53 495	35 810
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	195			
Enlèvement de la neige	196	233 750	240 949	237 335
Autres	197			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	198			
Transport adapté	199			
Transport scolaire	200			
Autres	201	400	1 748	906
Autres	202			
	203	234 150	242 697	238 241
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	204			
Réseau de distribution de l'eau potable	205			
Traitement des eaux usées	206			
Réseaux d'égout	207	8 000	7 980	
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	208			
Matières recyclables	209	31 000	38 642	32 500
Autres	210			
Cours d'eau	211			
Protection de l'environnement	212			
Autres	213			
	214	39 000	46 622	32 500

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	215			
Autres	216			
Sécurité du revenu	217			
Autres	218			
	219			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	220	20 000	26 050	15 100
Rénovation urbaine	221			
Promotion et développement économique	222			
Autres	223			
	224	20 000	26 050	15 100
Loisirs et culture				
Activités récréatives	225	681 948	730 246	667 942
Activités culturelles				
Bibliothèques	226			
Autres	227			
	228	681 948	730 246	667 942
Réseau d'électricité				
	229			
	230	1 005 672	1 119 778	1 006 258
TOTAL DES SERVICES RENDUS		231	1 571 954	1 306 027

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	232	100 000	127 052	139 195
Droits de mutation immobilière	233	1 250 000	1 697 659	1 484 009
Droits sur les carrières et sablières	234	140 000	106 080	60 619
Autres	235			
	236	1 490 000	1 930 791	1 683 823
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	237	99 270	105 933	147 134
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	238			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	239	352 823	537 999	399 021
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	240		13 864	4 529
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	241			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	242			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	243			
Contributions des promoteurs	244			2 158 049
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	245			
Contributions des organismes municipaux	246			4 440
Autres contributions	247			
Redevances réglementaires	248			
Autres	249	24 242	283 590	140 187
	250	24 242	297 454	2 307 205
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	251			

ANALYSE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024		Réalisations 2024		Réalisations 2023
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1	236 746	230 323		230 323	219 127
Greffé et application de la loi	2	33 425	44 032		44 032	60 172
Gestion financière et administrative	3	1 496 448	1 664 935	48 401	1 713 336	1 454 188
Évaluation	4	287 800	275 092		275 092	129 977
Gestion du personnel	5					
Autres						
▪ Assurances, mauvaises créances, réc	6.1	47 807	49 569		49 569	46 996
	7	2 102 226	2 263 951	48 401	2 312 352	1 910 460
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	8	1 465 240	1 458 146		1 458 146	1 428 574
Sécurité incendie						
Premiers répondants	9					
Autres	10	1 577 881	1 701 396	424 016	2 125 412	1 997 852
Sécurité civile	11	1 200	4 112		4 112	120 206
Autres	12	88 819	92 630		92 630	94 034
	13	3 133 140	3 256 284	424 016	3 680 300	3 640 666
TRANSPORT						
Réseau routier						
Voirie municipale	14	2 004 213	1 780 398	1 772 424	3 552 822	3 193 143
Enlèvement de la neige	15	1 878 840	1 720 339	222 855	1 943 194	1 860 146
Éclairage des rues	16	69 769	66 148		66 148	45 592
Circulation et stationnement	17	85 000	73 350		73 350	65 399
Transport collectif						
Transport en commun	18	131 523	131 523		131 523	146 118
Transport aérien	19					
Transport par eau	20					
Autres	21					
	22	4 169 345	3 771 758	1 995 279	5 767 037	5 310 398

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Budget 2024		Réalizations 2024		Total	Réalizations 2023
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	329 169	270 292	16 149	286 441	303 814
Réseau de distribution de l'eau potable	24	118 004	104 720	264 129	368 849	302 348
Traitement des eaux usées	25	348 213	251 119	165 005	416 124	523 743
Réseaux d'égout	26	223 936	161 594	394 415	556 009	513 541
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27	418 604	370 606	101 450	472 056	446 353
Élimination	28	378 237	374 048	1 964	376 012	353 727
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29	304 431	266 488		266 488	229 089
Tri et conditionnement	30	46 000	43 088		43 088	41 002
Matières organiques						
Collecte et transport	31	250 209	167 970	33 539	201 509	326 439
Traitement	32	34 423	34 415		34 415	53 491
Matériaux secs	33	344 731	323 575	3 456	327 031	292 906
Autres	34					
Plan de gestion	35					
Autres	36					
Cours d'eau	37	15 960	11 885		11 885	12 110
Protection de l'environnement	38	290 204	289 594		289 594	146 156
Autres	39	348 860	281 736	27 054	308 790	201 370
	40	3 450 981	2 951 130	1 007 161	3 958 291	3 746 089
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Habitation						
Logement social	41	2 535	3 580		3 580	(1 454)
Autres	42					
Sécurité du revenu	43					
Autres	44					
	45	2 535	3 580		3 580	(1 454)

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024		Réalizations 2024		Réalizations 2023
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	46	1 082 686	930 150	22 158	952 308	858 169
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	47					
Autres biens	48					
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	49	137 714	137 714		137 714	126 862
Tourisme	50		18 260		18 260	59 241
Autres	51					
Autres	52					
	53	1 220 400	1 086 124	22 158	1 108 282	1 044 272
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	54	932 175	931 490	49 045	980 535	899 612
Patinoires intérieures et extérieures	55	260 155	235 341	107 005	342 346	376 279
Piscines, plages et ports de plaisance	56					
Parcs et terrains de jeux	57	739 756	695 573	189 827	885 400	778 563
Parcs régionaux	58					
Expositions et foires	59					
Autres	60	136 508	179 791		179 791	125 876
	61	2 068 594	2 042 195	345 877	2 388 072	2 180 330
Activités culturelles						
Centres communautaires	62	308 468	294 344	39 398	333 742	328 662
Bibliothèques	63	179 149	189 883	10 587	200 470	166 579
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	64					
Autres ressources du patrimoine	65					
Autres	66	140 392	135 496		135 496	115 854
	67	628 009	619 723	49 985	669 708	611 095
	68	2 696 603	2 661 918	395 862	3 057 780	2 791 425

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024		Réalizations 2024		Réalizations 2023
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	69					
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dette à long terme						
Intérêts	70	789 391	738 115		738 115	652 169
Autres frais	71	89 500	72 868		72 868	72 594
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	72	18 300	4 700		4 700	25 500
Autres	73		4 049		4 049	5 283
	74	897 191	819 732		819 732	755 546
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	75					
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	76		3 892 877 (	3 892 877)		

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Table des matières

Autres renseignements financiers non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles	3
Analyse de la dette à long terme	4
Endettement total net à long terme	5
Analyse de la charge de quotes-parts	6
Acquisition d'immobilisations corporelles par objets	7
Analyse de la rémunération	8
Analyse des revenus de transfert par sources	9
Frais de financement par activités	10
Rémunération des élus	11

Autres renseignements

Questionnaire	12
---------------	----

Autres renseignements financiers non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Réalisations 2024	Réalisations 2023
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1	36 312	994 738
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4	91 531	1 008 777
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	82 844	284 877
Ponts, tunnels et viaducs	7		
Systèmes d'éclairage des rues	8		
Aires de stationnement	9		
Parcs et terrains de jeux	10	1 018 276	103 499
Autres infrastructures	11	877 592	40 422
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13		
Édifices communautaires et récréatifs	14	60 582	117 172
Améliorations locatives	15		
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17	81 830	504 305
Ameublement et équipement de bureau	18	109 344	21 904
Machinerie, outillage et équipement divers	19	885 765	514 850
Terrains	20		
Autres	21		
	22	3 244 076	3 590 544

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES**
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Réalisations 2024	Réalisations 2023
Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	1	36 312	
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4	91 531	14 039
Autres infrastructures	5	1 978 712	143 921
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	6		994 738
Usines de traitement de l'eau potable	7		
Usines et bassins d'épuration	8		
Conduites d'égout	9		994 738
Autres infrastructures	10		284 877
Autres immobilisations corporelles	11	1 137 521	1 158 231
	12	3 244 076	3 590 544

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3	613 372	651 720	(21 283)	1 286 375
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	4 422 410	976 397	375 550	5 023 257
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	15 218 197	1 699 280	1 723 742	15 193 735
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	20 253 979	3 327 397	2 078 009	21 503 367
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	3 632 409	218 616	225 591	3 625 434
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	3 632 409	218 616	225 591	3 625 434
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	3 632 409	218 616	225 591	3 625 434
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16	390 000	891 987	12 200	1 269 787
Autres	17				
	18	4 022 409	1 110 603	237 791	4 895 221
	19	24 276 388	4 438 000	2 315 800	26 398 588
Dette en cours de refinancement	20 (	)		(	)
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	24 276 388	4 438 000	2 315 800	26 398 588

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME

AU 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité**Administration municipale**

Dette à long terme	1	26 398 588
--------------------	---	------------

Ajouter

Activités d'investissement à financer	2	346 698
---------------------------------------	---	---------

Activités de fonctionnement à financer	3	
--	---	--

Dette en cours de refinancement	4	
---------------------------------	---	--

Autres		
--------	--	--

▪	5.1	
---	-----	--

Déduire

Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
--	--	--

Excédent accumulé		
-------------------	--	--

Fonds d'amortissement	6	
-----------------------	---	--

Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	1 286 375
--	---	-----------

Débiteurs	8	3 625 434
-----------	---	-----------

Autres montants	9	1 269 787
-----------------	---	-----------

Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
--	----	--

Autres		
--------	--	--

▪	11.1	
---	------	--

Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	20 563 690
---	----	------------

**Quote-part dans l'endettement total net à long terme des
organismes contrôlés et des partenariats**

13

Endettement net à long terme	14	20 563 690
------------------------------	----	------------

**Quote-part dans l'endettement total net à long terme
d'autres organismes**

Municipalité régionale de comté	15	670 326
---------------------------------	----	---------

Communauté métropolitaine	16	14 338
---------------------------	----	--------

Autres organismes	17	
-------------------	----	--

Endettement total net à long terme	18	21 248 354
------------------------------------	----	------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
--	----	--

Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
--	----	--

21

Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote- part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	21 248 354
--	----	------------

Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
--	----	--

Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	
---	----	--

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Administration générale				
Greffes et application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3	131 875	131 875	139 036
Sécurité publique				
Police	4			
Sécurité incendie	5	21 060	21 060	21 085
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	131 523	131 523	131 118
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12	7 482	7 482	6 679
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Habitation	16			
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	203 336	204 448	183 202
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	137 714	137 714	126 862
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23	30 826	30 826	26 655
Réseau d'électricité				
	24			
	25	663 816	664 928	634 637

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		2024	2023
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	3 244 076	3 590 544
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	3 244 076	3 590 544

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	13,30	35,00	24 202,00	1 654 909	316 259	1 971 168
Professionnels	2	2,46	35,00	4 483,39	210 416	42 819	253 235
Cols blancs	3	16,96	35,00	30 862,23	1 199 594	279 598	1 479 192
Cols bleus	4	28,35	40,00	58 967,84	1 979 257	346 175	2 325 432
Policiers	5						
Pompiers	6	9,16	40,00	19 061,43	876 009	176 560	1 052 569
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	70,23		137 576,89	5 920 185	1 161 411	7 081 596
Élus	9	7,00			194 758	33 177	227 935
	10	77,23			6 114 943	1 194 588	7 309 531

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3		(9 168)	(20 832)		(30 000)
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5					
Autres	6	1 163 300	256 137	511 999	128 474	2 059 910
	7	1 163 300	246 969	491 167	128 474	2 029 910

FRAIS DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		2024	2023
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	62 512	53 147
	4	62 512	53 147
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	6		
Autres	7	112 971	105 789
Sécurité civile	8		
Autres	9		
	10	112 971	105 789
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	11	402 202	352 846
Enlèvement de la neige	12		
Autres	13		
Transport collectif	14		
Autres	15		
	16	402 202	352 846
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17	51 749	47 857
Réseau de distribution de l'eau potable	18	4 865	5 458
Traitement des eaux usées	19	78 938	74 289
Réseaux d'égout	20	24 365	26 683
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	21	29 118	30 963
Matières recyclables	22	723	782
Autres	23		
Cours d'eau	24		
Protection de l'environnement	25		
Autres	26		
	27	189 758	186 032
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	28		
Autres	29		
Sécurité du revenu	30		
Autres	31		
	32		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	33		
Rénovation urbaine	34		
Promotion et développement économique	35		
Autres	36		
	37		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	38	52 289	57 732
Activités culturelles			
Bibliothèques	39		
Autres	40		
	41	52 289	57 732
Réseau d'électricité			
	42		
	43	819 732	755 546

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
			Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Sébastien Couture	1.1	Maire	48 957	19 422	41 533	
Gaétane St-Laurent	1.2	Conseiller	14 163	7 081		
Yannick Plamondon	1.3	Conseiller	14 163	7 081		
Sébastien Cottinet	1.4	Conseiller	14 163	7 081		
André Sabourin	1.5	Conseiller	14 163	7 081		
Dominique Mahé	1.6	Conseiller	14 163	7 081		
Hélène Joseph	1.7	Conseiller	14 163	7 081		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité**OUI****NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre

1 1 967 094 \$

Les questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?

2 ☒ ☐

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

3 335 713 \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?

4 ☒ ☐

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille

5 \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement

6 \$

Ligne 3 : Autres revenus

7 \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille

8 \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value

9 \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses

10 \$

Ligne 9 : Autres charges

11 \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

12 \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille

13 \$

Ligne 14 : Débiteurs

14 \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement

15 \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value

16 \$

Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer

17 \$

Ligne 20 : Revenus reportés

18 \$

Ligne 21 : Dette à long terme

19 \$

Ligne 24 : Libres

20 \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts

21 \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts

22 \$

Montant des pardons de prêts constatés

Solde cumulatif au début de l'exercice

23 \$

Constatés au cours de l'exercice

24 \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice

25 \$

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

5. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	26	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	27	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	28	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	29	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	30	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	31	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	32	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	33	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	34	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	35	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	36	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	37	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	38	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	39	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	40	_____	\$
Ligne 24 : Libres	41	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	42	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	43	_____	\$

Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.

44 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

45 _____ \$

- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

46 ☒ ☐

Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2024

47 _____ 431 637 \$

- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).

48 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

49 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).

50 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

51 _____ \$

Si oui, pour chaque redevance exigée, indiquer l'assiette, le montant de la redevance et le numéro de règlement :

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

- e) le pouvoir d'imposer une taxe basée sur la valeur de tout immeuble comportant un logement vacant ou sous-utilisé à des fins d'habitation en vertu de l'article 500.5.1 LCV (1000.5.1 CM).

52 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

53 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

54 ☐ ☒

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

55 ☐ ☐

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

56 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

57 _____ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

58 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

59 _____ \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

60 ☐ ☒

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

- a) crédits de taxes

61 _____ \$

- b) autres formes d'aide

62 _____ \$

10. La municipalité a-t-elle conclu avec toute autre municipalité locale une entente relative au partage de certains revenus en vertu de l'article 95.2 LCM?

63 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

64 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

11. La municipalité établit-elle un taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis supérieur au double du taux de base en vertu de l'article 244.49 LFM?

65

X

Si oui, octroie-t-elle un crédit de taxe aux personnes ayant acquis, par succession, la propriété d'un terrain vague desservi ou d'une part indivise de celui-ci en vertu des articles 253.1 à 253.4 LFM?

66

Si oui, indiquer le montant total crédité en 2024

67\$

12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2024

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2024

68\$

13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2024 dans le cadre du *Volet entretien* du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

69\$

Total des frais encourus admissibles au volet Entretien :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

70\$

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'été

Systèmes de sécurité

71\$

Chaussées pavées - entretien préventif

72\$

Chaussées pavées - entretien palliatif

73\$

Chaussées en gravier - entretien préventif

74\$

Chaussées en gravier - entretien palliatif

75\$

Systèmes de drainage

76\$

Abords de routes

77\$

Total des dépenses relatives à l'entretien d'été

78\$

b) Dépenses d'investissement

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

79\$

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'été

80\$

c) Total des frais encourus admissibles

81\$

d) Description des dépenses d'investissement

▪ Relatives à l'entretien d'hiver :

▪ Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 81 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2024 (ligne 69), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 78 et 80), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2024 (ligne 69), veuillez en fournir les explications :

Autres renseignements financiers non audités 2024 | S51 |

| 15 |

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

- a) Numéro de la résolution 82 _____
- b) Date d'adoption de la résolution 83 _____

14. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*?

84 ☒ ☐

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

- a) Numéro de la résolution 85 _____ 359-15
- b) Date d'adoption de la résolution 86 _____ 2015-10-13

15. Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)

Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année

- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2) 87 _____ 1
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3) 88 _____

Examens par un médecin vétérinaire, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens, au cours de l'année

- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire (art. 5) 89 _____ 1
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique (art. 8) 90 _____
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure (art. 9) 91 _____ 6
- f) Nombre de chiens euthanasiés parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves (art. 10) 92 _____ 4
- g) Nombre de chiens euthanasiés puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient (art. 11) 93 _____

Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens

- h) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité, peu importe leur poids (art. 16) 94 _____ 1 328
- i) Nombre total de chiens dont le poids est de plus 20 kg, enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) 95 _____ 699
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) 96 _____ 1

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Règlement

- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement?

97 ☐

☒

La question 16 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

OUI **NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé? 1 ☐ ☒
- Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».
- Si oui, les *Normes comptables pour le secteur public* exigent que l'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats prévus au budget sur une base consolidée, sauf si les renseignements budgétaires relatifs aux organismes consolidés permettant de constituer un budget consolidé ne sont pas disponibles. Est-ce que l'organisme municipal présente le budget consolidé? 2 ☐ ☐
2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget? 3 ☒ ☐

Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

3. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)? 4 ☐ ☒
4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)? 5 ☐ ☒
5. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MRNF une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État? 6 ☐ ☒

La question 6 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

6. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier? 7 ☐ ☒
- Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant? 8 ☐ ☐

Les questions 7 et 8 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.